



Problèmes de chauffage dans appartement (locataire)

Par **cmdt Global_old**, le **07/12/2007 à 17:40**

Bonjour à tous.

Depuis la mise en marche de la chaudière de notre immeuble (début Octobre), les performances étaient médiocres (en gros sur 3 radiateurs, un seul était tiède, même avec le robinet ouvert au taquet, et malgré des purges quotidiennes). En fait tout l'immeuble était touché, et comme nous sommes au dernier étage, nous n'avions presque plus d'eau chaude qui atteignait nos radiateurs. Les jours où la température extérieure était faible furent durs à passer.

L'appartement étant tout récent, nous le signalons à la gardienne et à notre propriétaire (les autres locataires ont fait de même), qui contacte un chauffagiste.

Celui ci débarque chaque jour pour purger les tuyaux de tous les appartements, mais sans résultat probant (les radiateurs sont froids tous les matins).

Et le 17 Novembre, drame, un des éléments de la chaudière est identifié comme défectueux (grosse fuite, donc forcément forte présence d'air dans les tuyaux de chauffage), il est remplacé, mais il semble impossible de relancer la chaudière, qui restera éteinte tout le WE ... et en fait toute la semaine ...

Nous n'avons donc pas eu de chauffage du 17 au 22 Novembre. Nous avons acheté un radiateur électrique parce que vraiment, ça caillait trop dans notre appartement...

La chaudière a été relancée le 23 Novembre (victoire), mais la encore, seuls 2 radiateurs sur 3 fonctionnent dans notre appartement, et encore, ils sont tièdes, pour ne pas dire tiédasses ... bref le chauffage ne fonctionne toujours pas de manière nominale.

Avons nous le droit de demander une réparation monétaire quelconque à notre propriétaire à cause de la panne de chaudière ayant duré 6 jours ?? ou de nous associer aux autres locataires pour demander une quelconque réparation ? Si oui, de quels moyens disposons nous ?

Le propriétaire n'a communiqué avec nous qu'au travers d'une lettre reçue le 28 Novembre, nous disant que non, nous n'aurions droit à aucune réduction de loyer, car ils ont fait le nécessaire ... sachant que rien n'est résolu encore aujourd'hui.

Merci d'avance pour vos réponses.

Global.